

## PROCÈS-VERBAL

---

**Septième assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le mardi 13 septembre 2022 à 19 h, au Centre des loisirs Saint-Sacrement, 1360, boulevard de l'Entente**

---

### PRÉSENCES :

#### Membres avec droit de vote :

|                                     |                              |
|-------------------------------------|------------------------------|
| M. Bertrand Gemme                   | Président (2024)             |
| M <sup>me</sup> Élisabeth Farinacci | Trésorière (2023)            |
| M <sup>me</sup> Maureen O'Farrell   | Administratrice (2023)       |
| M <sup>me</sup> Yanti Zhang         | Administratrice (2024)       |
| M <sup>me</sup> Marie-Claire Bérubé | Administratrice (2024)       |
| M. Michel Houle                     | Administrateur coopté (2023) |

#### Membre sans droit de vote :

|  |  |
|--|--|
| M <sup>me</sup> Catherine Vallières-Roland | Conseillère municipale, district de Montcalm–Saint-Sacrement |
|--|--|

### ABSENCE :

|                         |                              |
|-------------------------|------------------------------|
| M. Simon Fortin         | Secrétaire (2024)            |
| M. Patrick Soucy        | Administrateur (2023)        |
| M. Maxime Turgeon       | Vice-président (2023)        |
| M. Marc Fafard          | Administrateur coopté (2023) |
| M. Pierre-Luc Desmarais | Administrateur coopté (2023) |

### AUTRES PRÉSENCES :

|                                |  |
|--------------------------------|--|
| M <sup>me</sup> Anne Pelletier | Conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne |
| M. Michel Hubert               | Conseiller en urbanisme  |

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 2 personnes assistent à l'assemblée.

## Ordre du jour

|          |  |         |
|----------|--|---------|
| 22-07-01 | Ouverture de l'assemblée   | 19 h    |
| 22-07-02 | Lecture et adoption de l'ordre du jour   | 19 h 01 |
| 22-07-03 | Projet de modification à la réglementation d'urbanisme au 1538-1542, boulevard René-Lévesque ouest | 19 h 02 |
| 22-07-04 | Adoption du procès-verbal du 8 juin 2022   | 19 h 30 |
| 22-07-05 | Période d'intervention de la conseillère municipale  | 19 h 45 |
| 22-07-06 | Période de questions et commentaires du public   | 20 h    |
| 22-07-07 | Retour sur les activités, formations, assemblées   | 20 h 15 |
| 22-07-08 | Suivi des dossiers et projets en cours   | 20 h 30 |
|          | ➤ Table de concertation de vélo  |         |
|          | ➤ Retour sur les stations de tramway   |         |
|          | ➤ Patinoire couverte   |         |
|          | ➤ Station chaleureuse pour l'hiver 2022-2023   |         |
|          | ➤ Suivi des projets de l'église du Très-Saint-Sacrement  |         |
|          | ➤ Aménagement de l'avenue de Vimy / rue Gérard-Morisset  |         |
|          | ➤ Corridor scolaire Stanislas  |         |
|          | ➤ Réaffectation des fonds du concours de photos  |         |
|          | ➤ Participation publicitaire dans les bottins des écoles du quartier                               |         |
|          | ➤ Nouvelle vision des conseils de quartier   |         |
| 22-07-09 | Nouveaux projets et résolutions  |         |
|          | ➤ Activité pour les personnes âgées  |         |
|          | ➤ Les 25 ans du conseil de quartier  |         |
|          | ➤ Collaboration - Association des gens d'affaires (AGASS)  |         |
|          | ➤ Collaboration - Résidents de l'avenue Madeleine-De Verchères                                     |         |
|          | ➤ Collaboration - Carnaval de Québec   |         |
| 22-07-10 | Trésorerie   | 21 h 20 |
| 22-07-11 | Information et correspondance  | 21 h 25 |
| 22-07-12 | Varia  | 21 h 30 |
| 22-07-13 | Levée de l'assemblée   | 21 h 45 |

## Procès-verbal

### 22-07-01 Ouverture de l'assemblée

Le président M. Bertrand Gemme ouvre la réunion à 19 h. Il y a quorum.

### 22-07-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

*SUR UNE PROPOSITION DE M. Michel Houle, DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>me</sup> Yanti Zhang, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.*

### 22-07-03 [Projet de modification à la réglementation d'urbanisme au 1538-1542, boulevard René-Lévesque ouest](#)

M. Michel Hubert explique que selon la nouvelle politique de participation publique la présentation de ce soir consiste en une mesure d'information en amont de la consultation publique proprement dite qui aura lieu le 11 octobre

2022, à la prochaine assemblée du conseil de quartier. Les membres du conseil d'administration donneront leur opinion lors de cette assemblée.

La modification porte sur la zone 16028Hb, sur le lot numéro 1 738 430 du cadastre du Québec.

La requérante, M<sup>me</sup> Santerre, indique qu'elle a fait l'acquisition de l'immeuble de trois logements sis aux 1538 à 1542, boulevard René-Lévesque Ouest afin de mettre de l'avant un projet social et intergénérationnel qui lui tient à cœur. Elle souhaite y aménager un espace de vie destiné à des personnes vieillissantes et autonomes qui désirent continuer à vivre chez elles tout en bénéficiant d'un environnement chaleureux et sécuritaire. Le projet consisterait à agrandir l'immeuble en y ajoutant une unité de logement en cour-arrière ce qui porterait à quatre le nombre de logements dans une zone qui n'en autorise que trois.

L'agrandissement comporterait éventuellement une salle commune et un jardin d'hiver intérieur. Les logements existants seraient également modifiés par j'ajout de portes communicantes entre eux.

La modification réglementaire consisterait à créer une nouvelle zone à même la zone 16028Hb, en bordure du boulevard René-Lévesque Ouest, entre les rues Gérard-Morisset et Eymard. Cette nouvelle zone comprendrait 9 lots, dont 4 lots comportent 3 logements, et un lot qui est dérogatoire et protégé avec 5 logements. Cette nouvelle zone aurait la même grille de spécifications que l'initiale mais le nombre maximal de logements y serait de quatre au lieu de trois.

Le projet a été approuvé par le conseil d'arrondissement ([sommaire décisionnel](#)). La Commission d'urbanisme et de conservation de Québec (CUCQ) aura à se prononcer sur les plans d'architecture du projet.

### **Questions et commentaires**

Le projet est reçu avec beaucoup d'intérêt par le conseil de quartier. M<sup>me</sup> Santerre avait d'ailleurs déjà sensibilisé le conseil lors d'une présentation de son projet *Nouvel habitat pour personnes vieillissantes* à l'assemblée du 3 décembre 2019 ([Procès-verbaux 2019, p. 60](#)).

M. Pringault, de Mobilisation Haute-Ville, demande si le projet est privé ou sans but lucratif et s'il nécessitera éventuellement des soins à domicile.

M<sup>me</sup> Santerre ne souhaite pas développer un organisme à but non lucratif. Il s'agira d'un immeuble locatif privé dont elle souhaite reproduire le modèle à d'autres endroits. L'immeuble pourrait éventuellement être transformé en copropriétés.

M<sup>me</sup> Vallières-Roland félicite M<sup>me</sup> Santerre pour son initiative et considère qu'il s'agit projet pilote citoyen qui pourrait être reproduit ailleurs pour le bénéfice de plusieurs.

### **22-07-04 Adoption du procès-verbal du 8 juin 2022**

Une coquille à corriger, Marguerite-Bourgeys s'écrit avec un °y°.

*SUR UNE PROPOSITION DE M. Bertrand Gemme, DÛMENT APPUYÉE  
PAR M<sup>me</sup> Yanti Zhang, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le  
procès-verbal du 8 juin 2022 .*

## **22-07-05 Période de la conseillère municipale**

**Église Saint-Sacrement** – Le ministère des Affaires culturelles a classé l'église en mai dernier et obtenu du conseil du trésor un engagement financier de 4 M \$ pour réaliser des travaux essentiels à la remise en état de l'église. La Ville continue de travailler avec le ministère et avec le diocèse pour déterminer les prochaines étapes et définir la structure de gouvernance du conseil de fabrique qui aura la responsabilité de gérer l'église et d'entamer les travaux.

Par ailleurs, le groupe SOS Saint-Sacrement continue sa réflexion sur des projets éventuels fort intéressants. La Ville souhaite entendre prochainement les résidents du secteur sur les projets éventuels.

**Chemin Sainte-Foy** – La Ville travaille depuis plusieurs semaines avec l'Association des gens d'affaires de Saint-Sacrement (AGASS) et l'appui du Centre des loisirs de Saint-Sacrement pour voir de quelles manières le chemin Sainte-Foy pourrait être redynamisé et plus animé. Un sondage a été réalisé récemment pour connaître l'opinion des résidents et commerçants. C'est à suivre.

**Avenue Marguerite-Bourgeoys** – Les travaux tels que présentés à l'assemblée du [9 mai 2022](#) du conseil de quartier sont en cours depuis le mois d'août. Ils sont déjà bien avancés au nord du chemin Sainte-Foy et ont commencé en septembre sur le tronçon sud. Ils se poursuivront jusqu'à la fin octobre. L'échéancier et les coûts sont respectés et les commentaires sont favorables jusqu'à maintenant. Tous commentaires peuvent être formulés au 311 ou directement à M<sup>me</sup> Vallières-Roland.

**Boulevard de l'Entente et avenue Holland** – Plusieurs requêtes ont été formulées à la Ville concernant le non-respect de la limite de 40 km sur les deux artères. Une surveillance policière accrue aura lieu dans les prochaines semaines. Les citoyens sont toujours invités à contacter le 311 pour signaler les vitesses excessives.

**Avenue de Vimy** – Une consultation en lien avec le tramway aura lieu prochainement. Toutes les équipes de la Ville que ce soit celles du tramway, du transport et de la mobilité intelligente, des corridors scolaires et de la foresterie urbaine travaillent de concert pour élaborer différents scénarios pour le développement d'un lien temporaire entre l'avenue de Vimy et la rue Gérard-Morisset pendant la durée des travaux du tramway sur le boulevard René-Lévesque.

Le Bureau de projet du tramway rencontrera le conseil d'administration du conseil de quartier à ce sujet le 5 octobre. La consultation publique aura lieu par la suite.

**Visite du Pape** – À titre de mairesse suppléante, M<sup>me</sup> Vallières-Roland a eu le privilège d'accueillir et d'accompagner le pape en visite à Québec cet été. L'événement de très grande envergure a été un succès.

**Congrès des villes du patrimoine mondial** – La Ville de Québec a été l'hôte du 6 au 9 septembre dernier du 16<sup>e</sup> congrès de l'Organisation des villes du patrimoine mondial (OVPM). Une quarantaine de maires et représentants de municipalités ont pu discuter et partager différentes expériences relatives au transport, à la mobilité et à l'habitation.

À l'instar de M. L'Allier qui a été président de l'organisation de 1993 à 1999 et de M. Labeaume qui l'a été de 2017 à 2019, M. Marchand obtient la présidence de l'OVPM pour un mandat de deux ans qui prendra fin en 2024.

#### **22-07-06 Période de questions et commentaires du public**

**Tramway** – Un citoyen de l'avenue Madeleine-De Verchères a pris connaissance des précédents procès-verbaux concernant les stations de tramway. Il souhaiterait connaître la position du conseil de quartier par rapport au tramway.

M. Gemme indique que le conseil a participé à plusieurs séances d'information sur le tramway et qu'il a fait des représentations concernant le positionnement des stations et en particulier sur l'avenue Marguerite-Bourgeoys et la rue Gérard-Morisset.

M<sup>me</sup> Pelletier souligne que le rôle du conseil est de demeurer ouvert à toutes les informations relatives au projet et à toutes les opinions qui pourraient être exprimées dans le quartier.

Le citoyen indique que sur les huit membres du conseil d'administration du groupe d'opposition qui est actif sur les réseaux sociaux et qui judiciarise le dossier du tramway et poursuit la Ville de Québec, quatre proviennent du quartier Saint-Sacrement. Aux dires de l'un d'eux le 24 août sur les ondes radio, les gens du quartier Saint-Sacrement seraient quasi unanimement contre le tramway.

M. Gemme le rassure que le conseil d'administration du conseil de quartier n'a pas pris position en faveur ou contre le tramway et que son but premier est de faire circuler et de transmettre les informations.

**Marche exploratoire**– M. Pringault de l'organisme Mobilisation Haute-Ville mentionne qu'il y aura le lundi 19 septembre à 18h30 une [marche exploratoire](#) dans le quartier Saint-Sacrement concernant les différents lieux de rassemblement passés et à venir du quartier. Quatre résidents du quartier (Benoit, Émilie, Paul et Monique) vont l'accompagner à cette occasion et le départ se fera à partir de l'église du Très-Saint-Sacrement. L'activité se terminera vers 20 h 30 devant le YMCA.

#### **22-07-07 Retour sur les activités, formations, assemblées**

L'activité Saint-Sacrement en Fête qui devait avoir lieu le 10 septembre a été reportée au 24 septembre pour des raisons de logistique. L'activité aura lieu

sur le chemin Sainte-Foy qui sera fermé pour l'occasion entre l'avenue Marguerite-Bourgeoys et l'avenue Holland. L'événement est organisé par l'AGASS et le Centre des loisirs Saint-Sacrement.

Le tableau suivant liste toutes les activités, formations et assemblées des mois de mai et juin 2022, incluant le nombre de membres du conseil d'administration y ayant participé.

| <b>ACTIVITÉS, FORMATIONS ET ASSEMBLÉES DES MOIS DE MAI ET JUIN 2022</b>                                     |             |                |                        |
|---|-------------|----------------|------------------------|
| <b>Sujet</b>  | <b>Date</b> | <b>Heures</b>  | <b>Nbre membres CA</b> |
| Rencontre préparatoire à la séance du 9 mai 2022 pour le réaménagement de la rue Marguerite-Bourgeoys       | 5 mai 2022  | 12 h à 13h     | 2                      |
| Rencontre avec l'Association des parents d'élèves du collège Stanislas                                      | 5 mai 2022  | 19 h à 21 h    | 1                      |
| Séance d'information et d'échanges - projet de réaménagement de l'avenue Marguerite-Bourgeoys               | 9 mai 2022  | 19 h à 21 h30  | 5                      |
| Rencontre avec l'Association des gens d'affaires du quartier Saint-Sacrement                                | 10 mai 2022 | 18 h à 19 h    | 1                      |
| Rencontre de travail du conseil d'administration  | 14 mai 2022 | 9 h à 11 h     | 5                      |
| Rencontre sur l'avenir de l'Église du Très-Saint-Sacrement  | 18 mai 2022 | 19 h à 21 h    | 6                      |
| Présentation sur la réglementation d'urbanisme applicable au tramway  | 19 mai 2022 | 19 h à 21 h    | 1                      |
| Tournage vidéo de l'association des parents d'élèves du Collège Stanislas sur la sécurité routière          | 24 mai 2022 | 15 h à 17 h 30 | 1                      |
| Le tramway près de chez vous – Insertion souterraine du tramway dans le secteur de la Colline parlementaire | 31 mai 2022 | 19 h à 21 h    | 2                      |
| Le tramway près de chez vous – Quartier de Cap-Rouge  | 1 juin 2022 | 19 h           | 2                      |
| Démarche de révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier                            | 2 juin 2022 | 19 h à 21 h    | 2                      |
| Formation sur le mandat et le fonctionnement d'un conseil de quartier et le rôle d'administrateur           | 6 juin 2022 | 19 h à 21 h    | 1                      |

#### **22-07-08 Suivi des dossiers et projets en cours**

##### ➤ **Table de concertation de vélo**

Une rencontre a eu lieu la semaine dernière, mais en l'absence du représentant du conseil à la table, M. Turgeon, le point est reporté.

##### ➤ **Retour sur les stations de tramway**

Pas de nouveau sur le repositionnement demandé par le conseil de quartier sur la station Marguerite-Bourgeoys. M<sup>me</sup> Vallières-Roland mentionne à ce sujet que le dialogue s'est poursuivi et que le Bureau de projet a recontacté M. Turgeon pour répondre à son questionnement et préciser les critères ayant présidé au choix des stations.



➤ **Patinoire couverte (soumis en janvier 2022)**

En attente d'un retour de la Ville sur le sujet.

➤ **Station chaleureuse pour l'hiver 2022-2023**

Une réponse de la Ville est attendue à la prochaine assemblée du conseil de quartier, le 11 octobre, concernant la résolution 21-CA-54 – [7 décembre 2021](#)) relative à l'installation d'une station chaleureuse dans le quartier l'hiver prochain.

➤ **Suivi des projets de l'église du Très-Saint-Sacrement**

SOS Saint-Sacrement pourrait éventuellement être convié en novembre par le conseil de quartier pour présenter en assemblée les projets présents et à venir concernant l'église. Aux questions de M<sup>me</sup> O'Farrell, M<sup>me</sup> Vallières-Roland précise qu'il n'y a pas encore d'échéancier prévu pour les travaux d'urgence. Concernant le conseil de fabrique, la Ville doit rencontrer le diocèse d'ici la fin septembre au sujet de la gouvernance du conseil. Quant à SOS Saint-Sacrement, il s'agit d'un partenaire important dans le dossier, mais la population aura son mot à dire concernant les projets relatifs à l'église. Les consultations devraient avoir lieu cet automne. C'est un projet de la communauté et pour la communauté.

➤ **Aménagement de l'avenue de Vimy – rue Gérard-Morisset**

M<sup>me</sup> Vallières-Roland a mentionné plus tôt que le conseil de quartier sera rencontré à ce sujet au début d'octobre et qu'une consultation publique aura lieu par la suite.

➤ **Corridor scolaire Stanislas**

Pas de nouveau développement depuis la présentation du projet à l'assemblée du [8 juin 2022](#) où le conseil et la direction du Collège Stanislas avaient émis certaines réserves par rapport aux modifications proposées.

Le projet du corridor scolaire ne doit pas être confondu avec le projet de l'avenue de Vimy dont il a été question au point précédent. Ce sont deux projets distincts.

➤ **Réaffectation des fonds du concours de photos**

Le concours de photos n'a pas soulevé d'enthousiasme dans le quartier puisqu'une seule photo a été soumise ([avril 2022](#)). M<sup>me</sup> Bérubé propose une formule différente à réaliser avec les écoles primaires et secondaires du quartier. Elle a pris connaissance du programme du primaire au Québec et une des compétences sociales spécifiquement mentionnées consiste pour l'enfant à construire sa représentation de l'espace notamment en passant par le quartier dans lequel il habite. La nouvelle formule s'intégrerait bien dans ce programme et pourrait permettre en même temps de souligner le 25<sup>e</sup> anniversaire du conseil de quartier.

Il ne s'agirait pas d'un concours de photos comme tel mais d'un concours de création de toute nature concernant le quartier. Le concours pourrait

également s'adresser au secondaire en proposant par exemple de voir ce qu'il en sera du quartier dans 25 ans. Les créations pourraient être récompensées de diverses manières et pas seulement de manière monétaire. La contribution des écoles serait importante. Les écoles ciblées seraient pour le primaire l'école internationale de Saint-Sacrement et le collège Stanislas tandis que le collège Saint-Charles-Garnier serait ciblé pour le secondaire. Les créations primées pourraient être diffusées sur différentes pages Facebook.

Le projet pourrait être subdivisé en plusieurs phases dont la première pourrait débuter dès cet automne. Le budget initial pourrait être celui qui a été accordé par la Ville pour le projet d'initiative du concours photo. Il reste à cet égard une somme de 650 \$. Un montant supplémentaire au besoin pourrait être obtenu en faisant une nouvelle demande de subvention.

### **RÉSOLUTION 22-07-35**

#### ***Concernant un budget d'initiative pour un projet créatif auprès des écoles du quartier***

*ATTENDU QUE le projet d'initiative du concours de photos n'a pas soulevé l'intérêt des gens du quartier ;*

*ATTENDU QUE le budget résiduel de 650 \$ peut être affecté à une activité de nature similaire ou au fonctionnement du conseil de quartier ;*

*ATTENDU QU'UN projet créatif auprès des écoles du quartier pourrait contribuer à sensibiliser les jeunes aux réalités du quartier ;*

*ATTENDU QUE ce projet créatif pourrait contribuer à souligner le 25<sup>e</sup> anniversaire du conseil de quartier ;*

*SUR UNE PROPOSITION DE M<sup>me</sup> Marie-Claire Bérubé, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Bertrand Gemme, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil de quartier de Saint-Sacrement réaffecte la subvention du projet d'initiative du concours de photos au projet créatif auprès des écoles du quartier et dépose une nouvelle demande de budget d'initiative auprès de la Ville de Québec.*

#### ➤ **Participation publicitaire dans les bottins des écoles du quartier**

Le sujet est reporté au printemps prochain.

#### ➤ **Nouvelle vision des conseils de quartier**

Un sondage sur le sujet était disponible en ligne sur le site de la Ville jusqu'au 11 septembre. M. Gemme fait un bref rappel des dernières activités de la Ville sur cette thématique.

### **22-07-09 Nouveaux projets et résolutions**

#### ➤ **Activité pour les personnes âgées**

M. Houle présente un projet qui vise à contrer la solitude et l'isolement des personnes âgées. Ce projet consisterait à présenter dans quelques centres pour personnes âgées une prestation d'un ou deux musiciens. Un projet pilote pourrait être mené entre décembre 2022 et novembre 2023.



Un budget maximal de 2 000 \$ serait requis. Les endroits ciblés seraient au nombre de 6 ou 7 dont Les Jardins Saint-Sacrement et La Champenoise.

M. Gemme ajoute que le projet pourrait se faire en collaboration avec le Centre des loisirs Saint-Sacrement.

Une résolution concernant une demande de budget d'initiative auprès de la Ville pour ce projet pourra être prise à la prochaine assemblée du conseil de quartier.

➤ **Les 25 ans du conseil de quartier**

M. Gemme remercie M<sup>me</sup> Vallières-Roland pour avoir souligné les 25 ans du conseil de quartier de Saint-Sacrement au conseil de ville du 4 juillet 2022.

➤ **Collaboration - Association des gens d'affaires (AGASS)**

Tel que mentionné précédemment, plusieurs activités seront organisées avec la collaboration de l'AGASS pour dynamiser le quartier de septembre à décembre 2022. Il y aura plus d'informations à venir dans les médias et lors de l'événement Saint-Sacrement en Fête.

➤ **Collaboration - Résidents de l'avenue Madeleine-De Verchères**

La vente de garage organisée cet été sur l'avenue Madeleine-De Verchères n'a pas attirée autant de monde qu'espéré. L'événement sera repris l'année prochaine, le 26 août 2023, mais pour l'ensemble du quartier. Un budget d'initiative sera demandé à la Ville pour organiser et publiciser l'événement.

**RÉSOLUTION 22-07-36**

***Concernant une demande de budget d'initiative auprès de la Ville de Québec pour l'organisation d'un événement rassembleur***

*ATTENDU QUE les ventes de garage constituent un événement rassembleur à l'échelle d'un quartier lorsqu'elles sont soutenues par une organisation et une publicité adéquates ;*

*ATTENDU l'intérêt du conseil de quartier à dynamiser et promouvoir la participation citoyenne dans le quartier de Saint-Sacrement*

*SUR UNE PROPOSITION DE M. Bertrand Gemme, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Michel Houle, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil de quartier de Saint-Sacrement dépose une demande de budget d'initiative auprès de la Ville de Québec pour l'organisation et la publicisation d'un événement rassembleur dans le quartier de Saint-Sacrement.*

➤ **Collaboration - Carnaval de Québec**

Le carnaval essaie de plus en plus de décentraliser ses activités. Il y a déjà eu par le passé des activités dans le secteur de Saint-Sacrement. M. Gemme souhaiterait développer des idées de collaboration dans le cadre des 25 ans du conseil de quartier. Toutes les idées sont bienvenues

sur la page Facebook du conseil de quartier ou sur celle des résidents du quartier.

## 22-07-10 Trésorerie

### ➤ État des finances

M<sup>me</sup> Farinacci présente l'état du compte au 31 août 2022.

| <b>Budget</b>              | <b>En caisse \$</b> | <b>Dépenses à autoriser \$</b> |
|----------------------------|---------------------|--------------------------------|
| Budget de fonctionnement   | 705,37              | 467,13                         |
| Projet Sécurité routière   | 4 928,63            |                                |
| Initiative – Photographies | 650,00              |                                |
| Initiative – Blogue        | 878,23              |                                |
| Mobilité durable           | 523,48              |                                |
| Part sociale               | 5,00                |                                |
| <b>Solde du compte</b>     | <b>7 690,71</b>     |                                |

### ➤ Dépenses et paiements à autoriser

#### **RÉSOLUTION 22-07-37**

**Concernant un remboursement de 100,13 \$ pour l'impression de dépliants**

CONSIDÉRANT la résolution CA-22-02-07 ([février 2022](#)) autorisant un engagement financier maximal de 100 \$ pour la préparation et la distribution d'un feuillet promotionnel visant à faire connaître le conseil de quartier ;

SUR UNE PROPOSITION DE M. Bertrand Gemme, DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>me</sup> Marie-Claire Bérubé, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de rembourser la somme de 100,13 \$ à M. Simon Fortin pour l'impression des dépliants promotionnels qui ont été distribués dans le quartier.

#### **RÉSOLUTION 22-07-38**

**Concernant un remboursement de 37 \$ pour la mise à jour de la déclaration annuelle au Registraire des entreprises du Québec**

CONSIDÉRANT la résolution 22-06-34 dépense autorisant la mise à jour de la déclaration du conseil au Registraire des entreprises ;

SUR UNE PROPOSITION DE M. Bertrand Gemme, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Michel Houle, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de rembourser la somme de 37 \$ à M<sup>me</sup> Élisabeth Farinacci pour les frais encourus lors de la mise à jour au Registraire des entreprises du Québec.

#### **RÉSOLUTION 22-07-39**

**Concernant le paiement des frais de secrétariat pour la rencontre du 13 septembre 2022**

*SUR UNE PROPOSITION DE M. Bertrand Gemme, DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>me</sup> Maureen O'Farrell, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer la somme de 110 \$ pour la rédaction du procès-verbal du 13 septembre 2022.*

#### **RÉSOLUTION 22-07-40**

**Concernant le paiement des frais de secrétariat pour les assemblées spéciales du 9 mai 2022 et du 18 mai 2022**

*SUR UNE PROPOSITION DE M. Bertrand Gemme, DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>me</sup> Yanti Zhang, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer la somme de 220 \$ pour la rédaction des procès-verbaux du [9 mai](#) et du [18 mai 2022](#).*

#### **22-07-11 Information et correspondance**

➤ **Correspondance reçue**

**Soirée reconnaissance des bénévoles 2022** – Les membres du conseil d'administration du conseil de quartier ont reçu une invitation de la part de la Ville de Québec à participer à un spectacle organisé au Palais Montcalm pour souligner leur implication bénévole au sein de l'arrondissement La Cité-Limoilou.

#### **22-07-12 Varia**

**Accident mortel sur le chemin Sainte-Foy** – Dans un courriel qu'elle a fait parvenir au conseil de quartier, M<sup>me</sup> Séguin aimerait rappeler la triste collision mortelle survenue le 29 juin dernier sur le chemin Sainte-Foy, entre les avenues Ernest-Gagnon et Louis-Frèchette, en face de la Cité-Verte, qui a coûté la vie à une dame âgée de 83 ans qui s'apprêtait à traverser la rue à pied.

Malheureusement, cela porte à quatre le nombre de personnes mortellement happées sur le chemin Sainte-Foy en l'espace de quelques années seulement, toutes des personnes aînées.

M<sup>me</sup> Séguin demande où en est le projet de stratégie routière de la Ville qui vise à corriger les zones accidentogènes du chemin Sainte-Foy. Il est urgent que des correctifs soient apportés le plus tôt possible.

M. Gemme dépose la requête auprès de la conseillère municipale.

| <b>DÉCÈS SURVENUS SUR LE CHEMIN SAINTE-FOY DEPUIS 2015</b> |             |   |                |                      |                    |  |
|--|-------------|---|----------------|----------------------|--------------------|--|
| <b>Année</b>   | <b>Date</b> | <b>Localisation</b>                         | <b>Victime</b> | <b>Âge</b>           | <b>Moment</b>      | <b>Véhicule</b>  |
| <a href="#">2022</a>                                       | 29 juin     | Entre Ernest-Gagnon et Sir Adolphe Routhier | Femme          | Octogénaire (83 ans) | Soirée (vers 21 h) | Automobile en direction est. Délit de fuite causant la mort. |

|                      |                       |  |       |                        |                       |                                   |
|----------------------|-----------------------|--|-------|------------------------|-----------------------|-----------------------------------|
| <a href="#">2019</a> | 1 <sup>er</sup> sept. | Entre Joffre et Cardinal-Rouleau             | Femme | Septuagénaire (78 ans) | Soirée (vers 20 h 45) | Automobile en direction est       |
| <a href="#">2016</a> | 24 déc.               | Entre Marguerite Bourgeois et Père-Pelletier | Homme | Octogénaire            | Soirée (vers 21 h)    | Automobile en direction est       |
| <a href="#">2015</a> | 1 <sup>er</sup> déc.  | Angle Eymard                                 | Homme | Sexagénaire            | Après-midi (16h 35)   | Autobus du RTC en direction ouest |

**Rencontres hybrides** – M. Gemme souhaiterait que les rencontres hybrides soient autorisées par la réglementation à venir concernant le fonctionnement des conseils de quartier. M<sup>me</sup> Vallières-Roland abonde dans ce sens. La Ville mène actuellement des projets pilote sur le mode hybride pour les conseils de quartier.

**Activité cyclo-mini** – C'est la deuxième année où l'activité de sensibilisation des écoliers a lieu dans le cadre du programme de mobilisation à la sécurité routière chapeauté par le Ville. Organisée cette année par le comité de parents du Collège Stanislas, l'activité s'est tenue le 28 mai 2022 avec la collaboration de l'unité de Loisir et de Sport de la Capitale-Nationale (ULSCN).

| Institution               | Nombre de participants |
|---------------------------|------------------------|
| Collège Stanislas         | 35                     |
| Institut Saint-Joseph     | 10                     |
| Académie Saint-Louis      | 3                      |
| École Saint-Sacrement     | 3                      |
| École Saint-Jean-Baptiste | 1                      |
| École Apprenti-Sage       | 1                      |
| École Saint-Yves          | 1                      |
| École Montessori          | 1                      |
| CPE Joli-Cœur             | 1                      |

| Âge     | Nombre de participants |
|---------|------------------------|
| 3       | 2                      |
| 4       | 3                      |
| 5       | 7                      |
| 6       | 5                      |
| 7       | 8                      |
| 8       | 11                     |
| 9       | 3                      |
| 10      | 6                      |
| 11 et + | 11                     |

### 22-07-13 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 21 h 00. La prochaine assemblée ordinaire du conseil de quartier aura lieu le mardi 11 octobre 2022.

*M. Bertrand Gemme*  
Président